

milieu de peines infinies, il n'était guère facile de construire des maisons d'écoles, là où n'existaient point de chemins publics, là où l'état des routes était tel qu'on ne pouvait y passer facilement qu'en hiver ou dans les beaux temps de l'été.

Mais depuis l'existence de la confédération, il s'est fait dans la province un grand progrès ; on a multiplié les chemins le nombre des voies ferrées s'est accru, l'aisance est devenue plus générale, notre organisation municipale et scolaire est plus stable et mieux comprise qu'autrefois, et ayant jeté sur le roc solide les assises de notre existence paroissiale, le devoir nous incombe d'ouvrir, aussi larges que possible, les portes du temple de l'instruction, et de profiter de l'ère de paix dont nous jouissons pour favoriser l'instruction de la jeunesse et seconder le grand mouvement agricole qui se produit depuis 15 ans au sein de nos campagnes.

Vous voyez, messieurs les élèves maîtres de l'école normale, que votre mission est bien grande et demande de vous beaucoup d'efforts et de dévouement.

C'est à vous qu'incombe le devoir d'enseigner les jeunes canadiens avec une efficacité telle qu'ils puissent prendre place dans la vie intellectuelle et économique de l'Amérique du nord. Sur notre continent, il y a place pour toutes les énergies et tous les talents. Votre tâche, toute difficile et ardue, sera de les développer de manière à donner plus d'extension à l'édifice national et augmenter l'influence du peuple canadien français.

Vous parlez, dans votre adresse, des luttes de demain. Eh bien, les luttes de demain se feront sur le terrain de l'éducation et du savoir. Si vous avez confiance dans l'avenir de votre race et de votre pays,—et vous devez y avoir confiance,—travaillez sans cesse à répandre l'instruction et à former le caractère des enfants confiés à votre sollicitude. Imprimez dans leur cœur un fort amour pour leur religion et leur nationalité ; apprenez-leur le respect qu'ils doivent à l'autorité religieuse et